

L'inscription des professionnels sur La Forêt Bouge s'effectue pour l'essentiel, en 3 étapes :

1. Créez votre compte *Gérant d'une entreprise*
2. Renseignez les informations relatives à votre entreprise
3. Informez l'administrateur des professionnels de La Forêt Bouge en Centre-VL ou Ile-de-France.

Cette notice vous guidera pas-à-pas pour finaliser votre inscription.

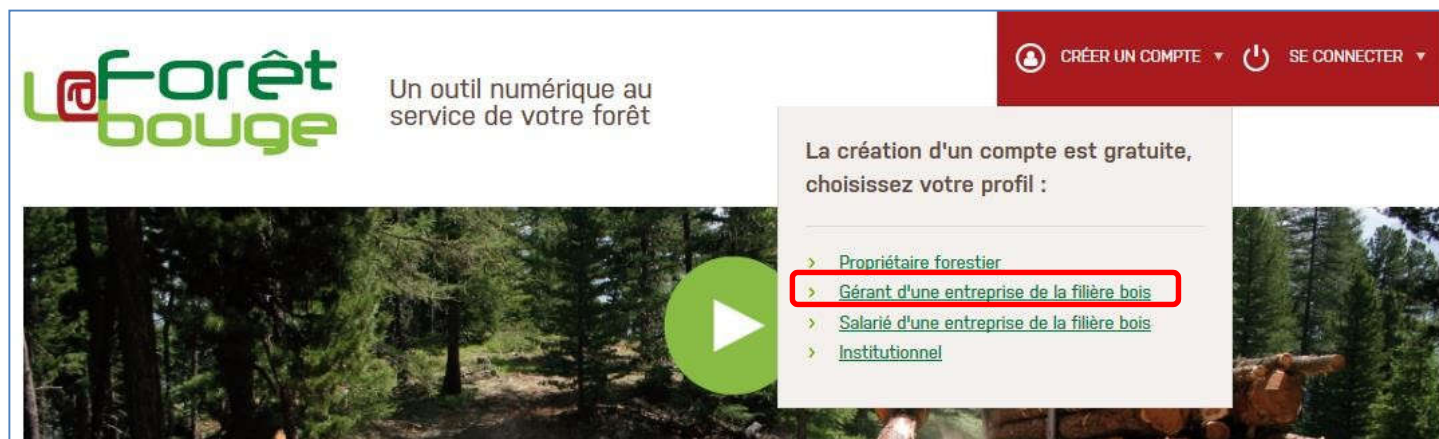
1 - Créez votre compte *Gérant d'une entreprise*

Pour créer un compte *Gérant d'une entreprise*, il suffit de se rendre sur la page d'accueil de La Forêt Bouge, à l'adresse suivante : www.laforetbouge.fr, puis de cliquer sur le bouton



, en haut à droite de la page.

Une liste déroulante s'ouvre alors, sur laquelle il faut sélectionner le profil *Gérant d'une entreprise*.



Vous devrez alors préciser sur le formulaire qui s'affiche votre *fonction* (via une liste déroulante – ex : Président, Directeur, Co-gérant...), vos *nom* et *prénom*, un *nom d'utilisateur* de votre choix, votre *adresse mail* et, bien sûr, le *nom de votre entreprise*.

Vous avez aussi la possibilité de recevoir si vous le souhaitez les newsletters des différents guichets régionaux (si elles existent...), en cochant les cases correspondantes.

Une fois ces informations saisies, validez votre inscription !

Sous 24h (mais le plus souvent instantanément), vous recevrez un mail à l'adresse que vous avez saisie, comportant un lien vous permettant de paramétrer votre mot de passe.

Pour ce faire, inscrivez le mot de passe de votre choix dans les deux zones de saisie en bas du formulaire (en respectant les critères de sécurité requis). Enfin, enregistrez-vous ! :

The image shows a web form for password registration. It features two input fields: 'Mot de passe' and 'Confirmer le mot de passe', both highlighted with red boxes. To the right, the password strength is indicated as 'Sécurité du mot de passe : Faible'. A blue callout box with an arrow points to the input fields, containing the text 'Définissez le mot de passe de votre choix...'. Below the input fields, there is a section titled 'Pour renforcer la sécurité de votre mot de passe :' with a list of requirements: 'Saisissez au moins 6 caractères', 'Ajoutez des lettres minuscules', 'Ajoutez des lettres majuscules', 'Ajoutez des chiffres', and 'Ajoutez des caractères de ponctuation'. A second blue callout box with an arrow points to this section, containing the text '... et enregistrez-vous !'. At the bottom of the form, there are two buttons: 'ENREGISTRER' (highlighted with a red box) and 'SUPPRIMER LE COMPTE'.

2 - Renseignez les informations relatives à votre entreprise

Une fois votre mot de passe enregistré, vous accédez à un formulaire qui vous confirme (en haut de page) la prise en compte des ajouts apportés à votre compte, et vous invite à compléter les informations relatives à votre entreprise

✓

- Les changements ont été enregistrés.
- Votre compte a bien été créé.

Vous pouvez maintenant compléter la fiche de votre entreprise, y associer des salariés et profiter des services du portail. Pour plus d'information, vous pouvez [consulter les pages d'aide](#).

Les premières informations figurant sur le formulaire concernent des informations générales : site internet, logo... Parmi elles, le **numéro SIRET** doit obligatoirement être renseigné.

2.1 – Définir l'activité de l'entreprise

Les informations qui suivent concernent l'activité de l'entreprise. **Prenez soin de les définir avec précision !** En effet, ces informations constituent les critères de recherche dans l'annuaire des professionnels qui permettront aux utilisateurs en quête d'entreprises pour réaliser leurs travaux, exploiter leurs bois, gérer leur forêt..., d'avoir accès à vous.

Les 4 informations qui décrivent vos activités sont :

- la [Catégorie de métier](#) ;
- les [Activités en prestation](#) ;
- les [Activités détaillées en prestation](#) ;
- les [Activités en maîtrise d'œuvre](#) (facultative).

Ces informations sont complétées à l'aide de listes déroulantes. Pour les [Activités en prestation](#) et les [Activités détaillées en prestation](#), il est possible d'en sélectionner autant que vous le souhaitez :

Pour les Activités en prestation et les Activités en prestation, des choix multiples sont possibles

Sélectionnez votre Catégorie de métier, vos Activités en prestation, vos Activités détaillées en prestation et vos Activités en maîtrise d'œuvre à l'aide des listes déroulantes

▼ **Activité de l'entreprise ***

Catégorie de métier *

Entrepreneur de travaux forestiers

Activités en prestation *

Plantation x Préparation à la plantation x

Activités détaillées en prestation *

Plantation manuelle (mise en place de plants) x
Plantation mécanisée (mise en place de plants) x Labour x
Dessouchage x Broyage x Mise en andain x Potets - pelle x

Activités en maîtrise d'œuvre

Achat de bois bord de route
Achat de bois sur pied
Certification forestière
Gestion forestière / Expertise
Informations / Réglementation
Interprofession
Pépinière / Négoce de plants forestiers
Plantation
Préparation à la plantation
Récolte de bois

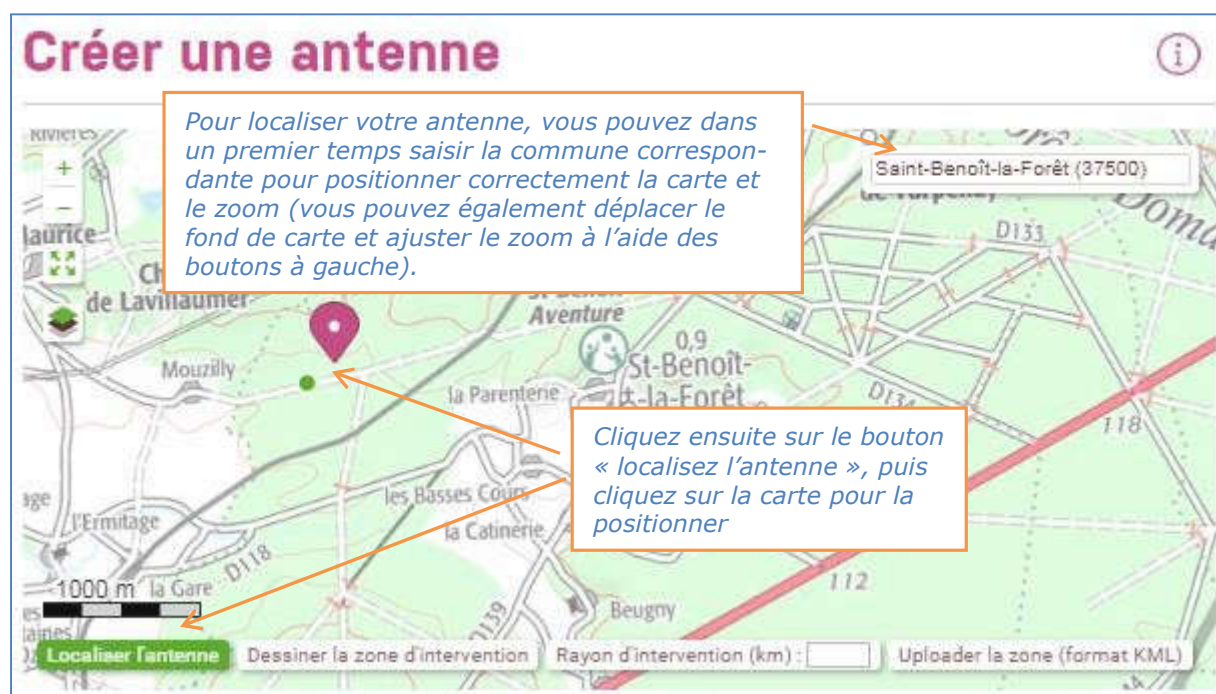
Il ne vous reste plus qu'à renseigner les essences traitées (facultatif) et les démarches qualités auxquelles l'entreprise adhère le cas échéant (Qualiterritoire, « Merci le peuplier »...), et à enregistrer vos informations.

2.2 - Localisez votre entreprise et définissez sa zone d'intervention

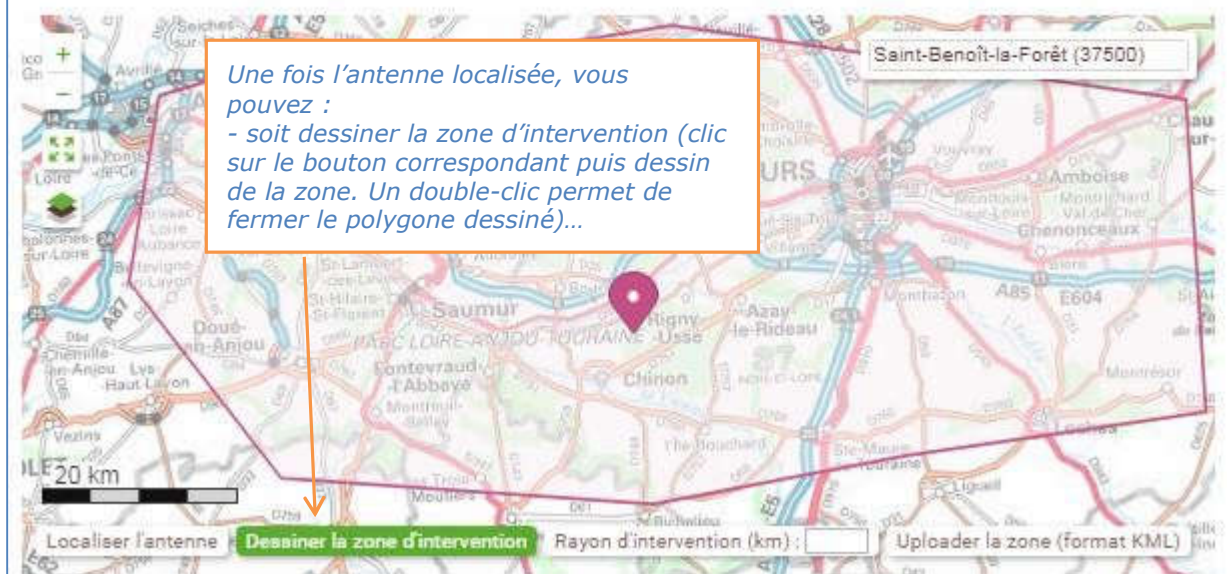
Une fois enregistrées les informations relatives à l'activité de votre entreprise, vous accédez à un formulaire vous permettant de la localiser et de définir sa zone d'intervention. Comme pour l'activité de votre entreprise, **plus la zone d'intervention de votre entreprise est définie avec précision, plus vous aurez la possibilité d'être contacté à bon escient par un utilisateur susceptible de faire appel à vos services !**

La Forêt Bouge offre la possibilité de saisir autant d'Antennes que vous le souhaitez pour votre entreprise, le siège étant considéré comme une antenne. Autour de chaque antenne, votre zone d'intervention est définie à l'aide de l'interface cartographique de La Forêt Bouge :

- soit dessinée sur l'interface cartographique ;
- soit définie sous la forme d'un rayon d'intervention.



Créer une antenne



Créer une antenne



La suite du formulaire vous permet de compléter les informations relatives à votre antenne :

- Nom de l'antenne ;
- Fonction du représentant ;
- Représentant (il s'agit soit du gérant de l'entreprise, soit d'un salarié de l'entreprise qui aura été défini au préalable) ;
- Coordonnées (Adresse de l'antenne, Commune, Code postal, téléphone, Fax (facultatif), E-mail de l'antenne).

Vous pouvez enfin enregistrer vos informations ! Et définir une nouvelle antenne le cas échéant...

Informez l'administrateur des professionnels de La Forêt Bouge de la région

N'oubliez pas cette étape indispensable pour bénéficier pleinement des services de La Forêt Bouge !

En effet, chaque entreprise qui s'enregistre sur La Forêt Bouge peut apparaître sur tous les annuaires régionaux ou sur une partie d'entre eux, selon qu'elle opère dans les Hauts de France, en Occitanie ou en Centre-Val de Loire...

Cette apparition n'est pas automatique, en lien avec la zone d'intervention par exemple, d'autant que certains guichet régionaux ont choisi de mettre en place des procédures de vérification des entreprises avant de valider leur apparition sur les annuaires. Chaque guichet régional possède donc un Administrateur des professionnels qui a notamment pour mission de rendre visible, sur l'annuaire régional, les professionnels qui opèrent sur sa région. A chaque inscription de professionnel, chaque Administrateur des professionnels de chaque région reçoit une notification d'inscription, sans forcément connaître l'entreprise en question...

Par conséquent, pour s'assurer que vous pourrez apparaître sans délai sur l'annuaire des régions Centre-Val de Loire et Ile-de-France, nous vous recommandons donc d'avertir l'Administrateur des professionnels par mail à l'adresse suivante :

Centre-Val de Loire : a.hubert@arbocentre.asso.fr

Ile-de-France : mathieu.gelan@francilbois.fr

Si vous souhaitez apparaître sur l'annuaire d'autres régions voisines, dites-le nous également : nous transmettrons l'information aux Administrateurs des professionnels concernés !

Pour aller plus loin... quelques mots sur la gestion des salariés

De la même manière qu'il est possible de créer un compte Gérant d'une entreprise, un utilisateur peut créer un compte Salarié d'une entreprise. En tant que salarié, il pourra accéder à de nombreux services de La Forêt Bouge : gestion des chantiers, démarches en ligne, possibilité d'être contacté...

Lorsqu'un utilisateur crée un compte Salarié sur le portail, il doit choisir à quelle entreprise il appartient. Le lien entre l'entreprise et le salarié doit être validé par le Gérant via son compte (cf. paragraphe ci-après)

Modifier ou compléter des informations

Rien n'est plus simple ! A chaque fois que vous vous connectez, à l'aide de vos identifiants / mot de passe, sur le site de La Forêt Bouge, la page qui s'affiche vous permet de gérer vos informations, de suivre vos démarches, de gérer vos chantiers ou vos démarches en ligne...

Services

-  Gérer sa forêt
-  Gérer ses chantiers
-  Trouver un professionnel
-  Connaître le prix des bois
-  Foncier forestier
-  Démarches en ligne

Mon compte +

Vous êtes connecté en tant que : *Gérant d'une entreprise de la filière bois*

Accueil » Mon compte

SYLVAIN BIDULE

Vous êtes sur La Forêt bouge - Occitanie. Vous pouvez consulter les sites des autres régions ici :

Régions administratives [ALLER À LA RÉGION](#)

Mes coordonnées

SYLVAIN BIDULE - Gérant d'une entreprise de la filière bois

[METTRE À JOUR](#)

Mon entreprise [> Voir le détail](#)

OCCITANIE_TEST2

SIRET 11111111111111

[METTRE À JOUR](#)

Mes chantiers [> Tout voir](#)

Aucun chantier.

[PRÉPARER UN CHANTIER](#)

Mes projets [> Tout voir](#)

Aucun projet.

Mes documents [> Tout voir](#)

Aucun document.

[AJOUTER UN DOCUMENT](#)

Mes démarches [> Tout voir](#)

Aucune démarche.

[AJOUTER UNE DÉMARCHÉ](#)